

Encyclopédie: Réduire sa facture d'électricité

Les appareils électriques sont toujours plus nombreux dans les habitations. En modifiant ses habitudes et avec des gestes simples, on peut réduire facilement sa consommation d'énergie.

Sommaire

- Privilégier les appareils peu énergivores
- Isoler le logement
- Utiliser intelligemment les appareils électriques
- Adopter les bons gestes
- Liens intéressants

Privilégier les appareils peu énergivores

Les ampoules à économies d'énergie consomment six fois moins que les ampoules classiques, à incandescence. Si elles sont plus chères à l'achat, leur faible consommation et leur durée de vie plus longue en font de bons investissements. Les ampoules halogènes sont en revanche très gourmandes en énergie. Et plus de la moitié de l'électricité que ce type d'ampoule consomme est transformée en chaleur et non pas en lumière.

Lors de l'achat ou le remplacement d'un appareil d'électroménager, lisez l'étiquette énergie, obligatoirement affichée sur chaque appareil. Elle est graduée de A+++ à G : privilégiez les appareils marqués de la lettre A.

En cas de nécessité de remplacement d'un chauffage électrique, l'installation d'un système de pompe à chaleur peut être prise en compte.

Isoler le logement

L'isolation thermique d'un appartement permet de limiter la déperdition d'énergie. Cette isolation concerne les murs et le toit (isolation par laine de roche, doublage des murs extérieurs par des cloisons isolantes...) et les ouvertures : il faut s'assurer de la bonne étanchéité des portes et fenêtres.

En cas de remplacement de fenêtres, les modèles à double-vitrage assurent une meilleure isolation. L'hiver, il est préférable de fermer les volets avant la nuit pour conserver la chaleur.

Utiliser intelligemment les appareils électriques

L'entretien de l'électroménager permet de réduire la consommation d'électricité. Le dégivrage régulier du réfrigérateur et/ou du congélateur est fortement conseillé. En effet 5 cm de givre fait doubler la consommation d'un congélateur.

Le tartre dans un chauffe-eau augmente également sa consommation électrique.

Les appareils (télévision, décodeur...) en veille consomment de l'électricité. Il est préférable de les éteindre. Selon l'Ademe, les appareils en veille pèsent jusqu'à 10% de la consommation annuelle. (ex : en veille, un téléviseur coûte 8,5 €/an, une box internet 6,8 €/an...)

Les appareils à transformateurs (chargeurs de téléphone...), consomment de l'électricité dès qu'ils sont branchés à une prise. Il faut systématiquement les débrancher.

Adopter les bons gestes

Baisser le chauffage : un degré de moins, c'est 7% d'économies. L'Ademe préconise de 19° à 20° dans les pièces de vie, et entre 16° et 18° dans les chambres.

Ne pas aérer trop longtemps l'hiver : cinq minutes suffisent, chauffage éteint.

Cuisiner de manière raisonnée : couvrir les casseroles permet de réaliser 30% d'économies. Et arrêter les plaques ou le four, quelques minutes avant la fin de la cuisson (celle-ci s'achèvera avec la chaleur résiduelle), est un geste qui fait aussi économiser de l'énergie. Astuce supplémentaire : laisser un aliment décongeler au réfrigérateur permet de « refroidir » l'appareil à moindre coût !

Charger le lave-linge : remplir la machine à sa capacité maximale, permet de l'utiliser moins souvent. A savoir : une lessive à 30° consomme deux fois moins qu'à 60°. Et il est préférable de faire les lessives en tarif « heures creuses ».

Prendre des douches plutôt que des bains : non seulement la douche consomme moins d'eau mais elle nécessite deux fois moins d'électricité (pour la production d'eau chaude).

Liens intéressants

<http://www.ademe.fr> (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)

<http://www.mamaisonbleucieledf.fr/sujets-preferes/reduire-facture-electricite> (Conseils EDF)

